



Conseil  
des arts  
et des lettres  
du Québec



COMMUNIQUÉ  
Pour diffusion immédiate

**Appel de candidatures**  
***Prix du CALQ – Créateur ou Créatrice de l'année en Mauricie***

**Trois-Rivières, le 16 octobre 2017** – Le Conseil des arts et des lettres du Québec (Conseil), en collaboration avec Culture Mauricie, lance l'appel de candidatures pour le ***Prix du CALQ – Créateur ou Créatrice de l'année en Mauricie***. Ce prix, assorti d'un montant de 5 000 \$, vise à reconnaître un artiste ou un écrivain qui se démarque par le dynamisme de son parcours et l'excellence de son œuvre. Le Prix sera attribué lors d'une cérémonie organisée par Culture Mauricie en mars 2018.

La date limite pour le dépôt des candidatures est le 1<sup>er</sup> décembre 2017

En décernant ce prix, le Conseil veut promouvoir la création artistique en Mauricie, favoriser la reconnaissance d'artistes et d'écrivains professionnels dans leur milieu, offrir un soutien tangible à leur carrière et contribuer à leur rayonnement.

Les candidats admissibles à ce prix sont les artistes et les écrivains œuvrant dans les domaines suivants : arts du cirque, arts numériques, arts visuels, arts multidisciplinaires, chanson, cinéma-vidéo, danse, littérature, conte, métiers d'art, musique, théâtre et recherche architecturale. De plus, les candidats doivent répondre à des conditions d'admissibilité parmi lesquelles : un minimum de sept ans de pratique professionnelle; être l'auteur d'au moins deux réalisations artistiques; résider depuis au moins un an en Mauricie et y exercer une pratique artistique active.

Les personnes désirant poser leur candidature trouveront tous les détails ainsi que le formulaire sur le [site Web du Conseil des arts et des lettres du Québec](#). Pour de l'information complémentaire ou obtenir de l'aide dans la préparation du dossier d'artiste, nous vous invitons à contacter madame Marie-Lou Pelletier, conseillère, au 819-374-3242, poste 230 ou à [concertation@culturemauricie.ca](mailto:concertation@culturemauricie.ca).

**À propos du Conseil des arts et des lettres du Québec**

Dans une perspective de développement artistique équitable et durable, le Conseil soutient dans toutes les régions du Québec la création, l'expérimentation et la production dans les domaines des arts et des lettres et en favorise la diffusion et le rayonnement au Québec, au Canada et à l'étranger. Le Conseil des arts et des lettres du Québec est une société d'État financée par le ministère de la Culture et des Communications.

**À propos de Culture Mauricie**

Culture Mauricie, interlocuteur privilégié du milieu culturel régional, soutient le développement des arts et de la culture et contribue à la reconnaissance publique de son secteur, dans l'intérêt de ses membres et du milieu.

– 30 –

**Source**

Nathalie Girard  
Coordonnatrice aux communications  
Culture Mauricie  
819-374-3242, poste 231  
[info@culturemauricie.ca](mailto:info@culturemauricie.ca)